



Appel unitaire à la poursuite de l'action lundi 1^{er} juillet

Depuis plusieurs mois, les personnels de l'éducation se mobilisent dans de nombreux établissements et se sont rassemblés dans des actions nationales d'ampleur. Devant le mal-être croissant des personnels, paupérisés et toujours en proie à l'austérité salariale, mis devant de graves difficultés professionnelles, le Ministre n'a jusque-là répondu que par le refus de toute discussion. Pire, des collègues faisant part de leurs critiques ont été victimes de rappels à l'ordre et de mesures d'intimidation ; les pressions et les méthodes de gestion autoritaires se développent.

Les inégalités d'implantation des enseignements de spécialité et des options de la réforme du lycée, les difficultés d'emploi du temps, tant pour les enseignants que pour les élèves, le rythme effréné des évaluations et un baccalauréat à valeur locale ; les familles de métiers et la promotion du tout apprentissage en voie professionnelle ; jusqu'aux incidents récents qui ont marqué Parcoursup ; les sureffectifs des classes et les suppressions de postes en collège : tout concourt à accroître les inégalités.

Après la forte mobilisation du 17 juin, les assemblées générales ont décidé de la poursuite des actions sous diverses formes (reconduction de la grève des surveillances, rétentions des notes du baccalauréat, refus collectifs de la fonction de professeur principal pour l'année prochaine...). Elles continuent d'appeler les personnels à se réunir en assemblées générales pour décider collectivement des modalités d'action pour :

- une revalorisation significative des rémunérations et la défense du paritarisme ;
- le retrait des réformes des lycées et du baccalauréat et la remise à plat de Parcoursup ;
- le retrait de la loi Blanquer et du projet de loi « Fonction publique » ;
- des créations et non des suppressions de postes (36 000 élèves en plus, 2650 postes en moins à la rentrée prochaine dans le Second degré).

Des préavis de grève sont déposés à cet effet sur toute la période des examens et concours.

Les organisations syndicales soutiennent les initiatives qui seraient décidées en Assemblées Générales par les personnels : reconduction de la grève, grève de la surveillance des examens notamment le 1^{er} juillet jour du Brevet dans les collèges, rétentions des notes du baccalauréat et grève aux dates limites de restitution, grève les jours de corrections collectives des examens et concours en collèges et lycées professionnels...

En Haute-Garonne et dans d'autres départements, la mobilisation existe depuis plusieurs mois. La grève reconductible a démarré et doit continuer à s'intensifier. Le SNES 31, le SNUipp 31, le SNUEP Toulouse, le SNEP 31, le SNETAP Toulouse, la CGT Educ'action 31, la FNEC-FP-FO 31, le SNALC Toulouse et SUD-Educ 31 appellent les personnels à rejoindre et à amplifier cette lutte.

Lundi 1^{er} juillet 2019

GREVE DE LA SURVEILLANCE DES EPREUVES DU BREVET

Toutes et tous à la **manifestation** à Toulouse !

Départ à 10h30 du Monument aux Morts direction Jeanne d'Arc
AG à 12h à la Bourse du Travail – Toulouse (Place St Sernin)